

LETTRE HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA FEDOM

N°635 – Lundi 18 août 2025



L'ÉDITO

La rentrée est l'occasion de souligner le dynamisme des entreprises dans les Outre-mer. La « lettre hebdomadaire » de la FEDOM évoque volontiers cette belle dynamique. Et je souhaiterais que ce soit l'essentiel de nos échanges.

Mais, trop souvent, d'autres réalités plus dures nous rattrapent. L'ordre du jour de la rentrée est marqué par l'offensive inédite du Gouvernement, apparemment sans grande mobilisation du ministère des Outre-mer, contre nos entreprises. Des économies budgétaires à proposer ? Prioritairement sur le dos des entreprises semble être le message. En oubliant de rappeler que des charges sociales plus élevées, ce seraient des emplois en moins, des coûts et donc des prix plus élevés. L'impression est alors que la bataille lancée contre la vie chère serait une simple affaire de com. de court terme. L'impression aussi que la bataille pour l'emploi - qui a connu quelques bons résultats en métropole - s'arrêterait à nos rivages, une forme de résignation assumée à un chômage élevé (et très élevé pour les jeunes) Outre-mer.

Alors comprenez que la mise en cause de la LODEOM sociale, un projet de loi contre la vie chère qui ne résoudra rien dans la durée, une nouvelle menace sur les aides à l'investissement productif nous mobilisent activement en cette rentrée.

Hervé Mariton

Président de la FEDOM



LE FOCUS

Budget 2026 : face aux coupes envisagées, le ministère des Outre-mer soutient-il encore les entreprises et l'emploi de nos concitoyens ultramarins ?

Dans un courrier adressé à François Bayrou et à Manuel Valls le 8 août dernier, les entreprises ultramarines expriment leur consternation face aux orientations budgétaires envisagées par le Gouvernement pour 2026, qui ciblent massivement les dispositifs de soutien à la compétitivité et à l'investissement des entreprises ultramarines, et hors de proportion avec les efforts budgétaires demandés en métropole.

Malgré des fragilités économiques structurelles et un contexte social particulièrement tendu, les dispositifs de soutien à l'emploi et à la compétitivité des entreprises en outre-mer pourraient être drastiquement réduits.

Ces mesures, qui ciblent les Outre-mer, vont accroître le chômage, aggraver la « vie chère », décourager la production locale et particulièrement pénaliser les petites entreprises.

- **Les Outre-mer sacrifiées ? Un choc asymétrique et incompréhensible**

Le Gouvernement s'apprêterait à proposer une mesure de rabot budgétaire d'une ampleur inédite, sans aucun fondement économique, sur le principal dispositif de soutien à l'emploi et en faveur de la compétitivité des entreprises ultramarines, la LODEOM sociale. En amputant de plusieurs centaines de millions d'euros le principal dispositif de soutien à l'emploi et à la compétitivité des entreprises en outre-mer, le Gouvernement provoquerait une hausse brutale et inédite du coût du travail, qui se répercuterait irrémédiablement sur l'emploi et sur les prix.

Alors que les handicaps structurels, le chômage, la vie chère et la précarité minent déjà nos territoires, le Gouvernement choisit délibérément d'ébranler la production locale, principal bénéficiaire de la LODEOM, de casser la dynamique salariale du secteur privé et d'augmenter les prix des consommateurs ultramarins.

Le Premier ministre s'était pourtant engagé à ne pas augmenter les charges ou les impôts des entreprises au budget 2026. Le ministre des Outre-mer avait pourtant promis de « s'attaquer à la vie chère » et à « l'économie de comptoir ».

Il est temps que l'action suive le discours.

- **Un sentiment d'abandon renforcé par le projet de loi « vie chère »**

Pour les entreprises qui se battent au quotidien pour créer des richesses et de l'emploi, le silence du ministère des Outre-mer est incompréhensible. Il rompt avec la position historique de la rue Oudinot. Il tranche avec le discours rassurant délivré aux forces vives hexagonales par les autres ministères.

De même, le projet de loi de « lutte contre la vie chère en outre-mer » alimente un sentiment de défiance à l'égard des entreprises. Il aligne de nouvelles mesures de suradministration des économies qui, dans la réalité de leur mise en œuvre, ne feront que fragiliser les plus petits acteurs en renforçant les plus gros acteurs. La production locale en sortira affaiblie.

- **L'emploi doit devenir la mère des batailles dans les Outre-mer**

La lutte contre la vie chère passe d'abord par l'activité et le travail. Les coupes budgétaires violentes envisagées au budget 2026 ne concernent pas seulement les entreprises : elles entraîneront des répercussions immédiates sur l'emploi, sur le pouvoir d'achat des consommateurs et sur la cohésion sociale dans les territoires ultramarins. Nous ne pouvons plus accepter le piège du sous-investissement qui conduit systématiquement à la sur-dépense sécuritaire ou assurantielle.

L'ambition du plein emploi mérite de s'élargir aux Outre-mer. Chacun des territoires ultramarins doit être considéré comme des bassins d'emplois à dynamiser, avec des engagements programmatiques mesurables, et des moyens dédiés et stables. Nous appelons à encourager les entreprises à investir, à produire et à innover pour remporter la bataille de l'emploi outre-mer, seule qui compte pour réduire les inégalités.

Dans un contexte de nécessaire réduction du déficit public, les entreprises ultramarines appellent donc Manuel Valls, ministre d'Etat, ministre des Outre-mer, à ne pas sacrifier la France océanique, à proposer une juste répartition des efforts budgétaires et à apporter des garanties claires sur les arbitrages du projet de loi de finances et du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2026.

Les acteurs économiques redisent leur disponibilité pour travailler à des solutions communes et pour tracer des perspectives de moyen et long terme pour le développement pérenne des Outre-mer.

Retrouvez le courrier intégral [ici](#)

[En savoir plus](#)

[En savoir plus](#)

[Budget 2026 : la FEDOM interpelle Manuel Valls sur le soutien aux entreprises ultramarines](#)

[«Le gouvernement fait l'impasse sur l'outre-mer»](#)

[Orientation budgétaire 2026 : la Fedom tire la sonnette d'alarme](#)

[Budget 2026 : les patrons ultramarins alertent sur des coupes jugées « inacceptables » - Opinion Internationale](#)

[La Fedom alerte sur le sort réservé aux entreprises ultramarines dans le prochain budget 2026 | Le Journal De Mayotte](#)

[Budget 2026 : le monde économique ultramarin interpelle Manuel Valls et François Bayrou | Les Nouvelles Calédoniennes](#)

[La Fedom dénonce un coup de « rabot d'une ampleur inédite » sur le budget Outre-mer - Radio1 Tahiti](#)

[Budget 2026 : face aux coupes envisagées, que fait le ministère des Outre-mer ?](#)

DU CÔTÉ DU GOUVERNEMENT

Manuel Valls présente son projet de loi pour lutter contre la vie chère en outre-mer

Annoncé au mois de mars, le projet de loi visant à lutter contre la vie chère en outre-mer a été présenté en conseil des ministres le 30 juillet dernier. Il repose sur quatre titres : agir sur le pouvoir d'achat et compenser les effets de l'éloignement ; renforcer la transparence ; renforcer la concurrence ; soutenir le tissu économique ultra-marin. Il sera débattu en séance publique au Sénat les 29 et 30 septembre.

[En savoir plus](#)

Lire également : <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/avec-le-projet-de-loi-contre-la-vie-cheredans-les-outre-mer-le-gouvernement-montre-sa-determination-a-briser-ce-fleau-social-2179575> et [Vie chère en outre-mer : le gouvernement peaufine son "plan global"](#)

Retrouvez le dossier législatif complet [ici](#)

Manuel Valls s'agissant de la Nouvelle-Calédonie : "Je ne me résigne pas, le FLNKS peut encore s'inscrire dans la voie de l'accord".

Alors que l'Union calédonienne a rejeté l'accord de Bougival et que Christian Tein, le président du FLNKS, a annoncé ce mercredi 30 juillet, se prononcer contre le document, Manuel Valls reste convaincu qu'un chemin peut être trouvé. Alors que le FLNKS a officialisé mercredi à Nouméa le rejet de l'accord de Bougival, le ministre des Outre-mer a assuré dans un communiqué la mise en œuvre de ce projet et le dépôt, ce même mercredi 30 juillet, par six présidents de groupes au Sénat, d'une proposition de loi organique visant au report des élections provinciales calédoniennes en juin 2026.

Le ministre des Outre-mer veut convaincre et rappelle qu'un "vide institutionnel serait un désastre" pour la Nouvelle-Calédonie. Manuel Valls se rend en Nouvelle-Calédonie cette semaine.

[En savoir plus](#)

[En savoir plus](#)

Lire également : [Accord Nouvelle-Calédonie : Manuel Valls réagit après le congrès du FLNKS et annonce sa venue à la mi-août](#)

Projet d'autonomie de la Guyane : Un « programme de travail » sera soumis à Emmanuel Macron à la rentrée

Le ministre des Outre-mer Manuel Valls a reçu mercredi 30 juillet une délégation d'élus guyanais à Paris pour lancer les discussions sur l'évolution du statut institutionnel du territoire sud-américain vers davantage d'autonomie, une demande portée de longue date par les responsables locaux. Un « programme de travail » sera soumis au chef de l'État ».

[En savoir plus](#)

Lire également : [Réunion avec les élus Guyanais | Evolution statutaire de la Guyane | Mom](#) et [Statut de la Guyane : les élus ressortent "satisfaits" de leur rencontre avec Manuel Valls](#)

Un coup d'accélérateur sous forme de crédit d'impôt pour la rénovation des logements sociaux en Outre-mer

Le décret attendu relatif à la mise en œuvre de la mesure votée en loi de finances pour 2024 permettant aux bailleurs sociaux de bénéficier d'un crédit d'impôt, hors Quartiers Prioritaires de la Ville, pour financer les travaux de réhabilitation des logements sociaux anciens (plus de 20 ans) est entré en vigueur mardi 5 août 2025. Une mesure saluée par le ministre des Outre-mer Manuel Valls et la ministre du logement Valérie Létard, et très attendue par les opérateurs.

Le décret est sorti plus de 18 mois après le vote de la loi.

[En savoir plus](#)

Métiers en tension : le gouvernement ouvre la voie à un recours ciblé à l'immigration dans les Outre-mer

Dans un communiqué publié le 28 juillet 2025, le gouvernement a annoncé le lancement d'une nouvelle procédure visant à identifier les métiers en tension dans les départements et régions d'outre-mer (DROM). Cette initiative est portée conjointement par le ministère des Outre-mer, le ministère de l'Intérieur et le ministère du Travail.

[En savoir plus](#)

VIE DES TERRITOIRES

Nouvelle-Calédonie : Plan de réformes du gouvernement : entre austérité et mesures d'urgence

Réformer le budget, les aides sociales et la fiscalité pour réduire les dépenses publiques : c'est l'objet du vaste plan présenté le mercredi 30 juillet par le gouvernement local. Objectif : résorber les déficits structurels du pays à l'horizon 2028.

[En savoir plus](#)

La Réunion - Cinor : un soutien financier pour des entreprises touchées par le cyclone Garance

Dans le cadre du dispositif Paré (Plan d'Action au Rebond Économique), la Cinor a apporté un soutien financier à plus d'une trentaine de très petites entreprises (TPE) impactées par le cyclone Garance. Lancée en partenariat avec les Chambres consulaires, cette aide exceptionnelle vise à accompagner les entreprises sinistrées du territoire nord dans leur reprise d'activité.

[En savoir plus](#)

Isabelle Richard, « une cheffe d'orchestre » pour Mayotte

Isabelle Richard prendra ses fonctions de secrétaire générale pour les affaires régionales (SGAR) de Mayotte le 25 août 2025. Ce poste stratégique, qui la place au cœur de la coordination de l'action de l'État sur le territoire, revient à une femme de terrain, dotée d'une solide expérience administrative et d'une connaissance approfondie des enjeux ultramarins.

[En savoir plus](#)

Martinique : l'annonce d'un fonds pour les entreprises impactées par les émeutes de 2024 reçoit un accueil mitigé

Manuel Valls l'avait annoncé en mars dernier, c'est désormais chose faite. Vendredi 8 août, un décret est paru au Journal Officiel et précise qu'une aide sera accordées aux entreprises impactées par les troubles et les émeutes liées à la lutte contre la vie chère à la fin de l'année dernière. Le dispositif pourrait concerner jusqu'à 3 000 structures pour un montant global estimé à près de 10 millions d'euros.

Si les professionnels saluent ce coup de pouce, ils relativisent son impact réel.

[En savoir plus](#)

Martinique - la Ville de Saint-Pierre renouvelle son contrat Corom

Une bulle d'air pour une commune asphyxiée par ses finances. Avec le Corom (Contrat de redressement Outremer pour les communes), la ville de Saint-Pierre s'octroie un peu d'air. Ce contrat signé vendredi 25 juillet entre la municipalité et l'État va permettre sous condition un versement de plus d'un million d'euros étalé sur trois ans. Créé en 2021 par le ministère chargé des outre-mer, ce contrat vise à améliorer la situation financière des villes et réduire des délais de paiement aux fournisseurs locaux qui atteignent aujourd'hui les 120 jours pour Saint-Pierre. En contrepartie de la mise en œuvre de mesures structurelles, l'État s'engage à accompagner la commune en lui apportant une aide financière à hauteur de 375 000 euros par an pour la période 2025-2027, et en finançant l'ingénierie nécessaire à la transformation. Toutefois, le versement est soumis à certaines conditions

[En savoir plus](#)

Crise en Nouvelle-Calédonie : plus de 62 milliards de francs d'indemnités versés aux entreprises

Un peu plus d'un an après les violences qui ont détruit une grande partie du tissu économique, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie fait le point sur les indemnités. La grande majorité des sinistres déclarés a déjà entraîné un versement. Des mesures spécifiques ont été adoptées pour faciliter la relance des entreprises.

[En savoir plus](#)

Nouvelle-Calédonie : Une loi du pays pour exonérer de taxes les produits de première nécessité

Le gouvernement a mis sur la table, le mercredi 6 août, un projet de loi du pays comprenant plusieurs dispositions d'ordre fiscal et douanier pour agir sur le prix des biens de grande consommation.

[En savoir plus](#)

Entretien sur Radio Rythme Bleu avec la directrice de la mission interministérielle de reconstruction de la Nouvelle-Calédonie

Claire Durrieu, dirige la mission interministérielle pour la reconstruction et la relance économique de la Nouvelle-Calédonie. Elle était sur le territoire ces derniers jours où elle a multiplié les rencontres et les entretiens. Lors d'un entretien sur RRB la semaine dernière, Claire Durrieu revient sur la situation de l'économie calédonienne 15 mois après les émeutes de mai 2024, sur ses préconisations et sur les aides de l'Etat.

[En savoir plus](#)

Voir également : [Refondation économique de la Calédonie | La Dépêche de Nouméa](#)

VIE DES ADHERENTS

L'UDE-Medef Guadeloupe a lancé son Tour économique 2025 par Vieux-Habitants et Bouillante

L'organisation patronale guadeloupéenne a lancé la quatrième édition de son Tour économique le 24 juillet dernier, en commençant par les communes de Vieux-Habitants et Bouillante. Jusqu'au 14 août, « ce rendez-vous annuel vise à renforcer les liens avec les entrepreneurs guadeloupéens » et « s'inscrit dans une démarche de proximité, d'écoute et de valorisation des initiatives locales ».

[En savoir plus](#)

Olivier Huyghues Despointes, chef d'entreprise martiniquais, administrateur du Medef Martinique et de la FEDOM : « Le projet de loi Valls repose sur des contre-vérités. »

Dans une tribune parue le 29 juillet, Olivier Huyghues Despointes rappelle que « Construire un projet de loi contre la vie chère sur des contre-vérités ne peut aboutir qu'à un échec de l'objectif visé. Les Martiniquais

ne verront donc pas les prix de leurs caddies, des véhicules et des biens auxquels ils ont droit, baisser. »

Retrouvez sa tribune [ici](#)

« Quel est le véritable prix d'une baisse du coût de la vie ... » selon Philippe-Alexandre Rebboah

A l'occasion de la signature du Bouclier Qualité Prix 2025 à la Réunion le 14 juillet dernier, Philippe-Alexandre Rebboah revient, dans le journal le Quotidien de la Réunion, sur les principaux déterminants de la vie chère à la Réunion. Pour le Président du Syndicat de l'Importation et du Commerce de La Réunion, la vie chère résulte d'un « déséquilibre fiscal et d'un manque de cohérence de l'Etat face aux surcoûts liés à l'éloignement. ». Il souligne également l'incohérence des pouvoirs publics avec le coût de rabot envisagé sur les allègements de charges dont bénéficie les entreprises.

[En savoir plus](#)

MEDEF Business Awards 2025 de La Réunion : dernières semaines pour candidater

Les MEDEF Business Awards (MBA) 2025 sont ouverts aux candidatures jusqu'au 28 août. Cette nouvelle édition met à l'honneur le capital humain comme levier de performance durable, en ciblant les entreprises et associations engagées dans une démarche responsable à La Réunion.

[En savoir plus](#)

Le Grand Port Maritime de la Guadeloupe récompensé pour sa performance globale dans la Caraïbe, une première pour un port français depuis 1986

Le Grand Port Maritime de la Guadeloupe (GPMG) a récemment été distingué par deux reconnaissances majeures, saluant ses performances à la fois sur le plan international et régional. Sur le plan régional, le GPMG remporte en 2025 la prestigieuse Novaport Cup, décernée par la Port Management Association of the Caribbean (PMAC).

[En savoir plus](#)

Air Caraïbes, Volotea et French Bee unissent leurs ailes : un nouveau pont entre l'Europe et les Tropiques

Volotea, la compagnie low-cost espagnole, a signé il y a quelques jours un partenariat stratégique avec Air Caraïbes et French Bee. Objectif ? Simplifier les voyages vers les destinations tropicales et ultramarines avec des billets combinés et des correspondances fluides.

[En savoir plus](#)

Grand Port Maritime de Guyane : une activité en forte croissance en 2024

Le GPM de Guyane se porte bien. D'après son dernier rapport d'activité portant sur l'année 2024, publié en juillet, son chiffre d'affaires est en hausse de plus de 8%, son trafic marchandises est supérieur à un million de tonnes, et son Projet Stratégique 2024-2028 vise un programme d'investissement de 70 millions d'euros. En outre, le domaine portuaire s'est modernisé et étendu, et d'importants objectifs d'intégration régionale se sont concrétisés. Synthèse.

[En savoir plus](#)

Commande publique en panne : la FRBTP alerte sur le risque d'asphyxie du BTP réunionnais

Malgré une planification concertée de projets publics à hauteur de 1,2 milliard d'euros, les investissements peinent à démarrer à La Réunion. La FRBTP dénonce un attentisme dangereux pour l'emploi, alors que les derniers chiffres de la croissance confirment une chute de -3,8 % des investissements et de -14 % des permis en 2024.

[En savoir plus](#)

RAPPORTS, ETUDES, AVIS, JURISPRUDENCES

Publication de la nouvelle circulaire relative à l'octroi de mer

[La circulaire du 10 juillet 2025](#) relative au régime de l'octroi de mer et de l'octroi de mer régional est publiée sous la forme d'une décision administrative, ainsi qu'un BOD 7589 sur le site Internet de la douane, la rendant accessible à l'ensemble des usagers. La circulaire du 10 juillet 2025 abroge la précédente circulaire du 27 décembre 2018 relative au régime de l'octroi de mer.

[En savoir plus](#)

Les start-ups à La Réunion : Écosystème « en construction », ces structures sont « jeunes, enthousiastes, mais fragiles »

Dans une étude récente, l'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) dresse un état des lieux du monde des startups à La Réunion. L'IEDOM a recensé pour la première fois un peu plus de 70 startups en 2024 à La Réunion, auxquelles il a adressé un questionnaire visant à identifier leurs facteurs de réussite et leurs difficultés. Dix d'entre elles possèdent un fort potentiel de croissance. La plupart des autres se situent encore au début de leur développement, et sont donc peu génératrices de chiffres d'affaires (CA) et de créations d'emplois : 8 startups sur 10 déclarent un CA inférieur à 100 000 euros. Ces entreprises exercent dans des secteurs variés. Leurs dirigeants sont en général assez expérimentés et diplômés du supérieur. Mais les femmes dirigeantes sont encore une faible minorité.

Jeunes, enthousiastes, mais fragiles, ces structures ont besoin d'un accompagnement plus fin, d'un accès simplifié au financement et d'un modèle économique plus axé sur la rentabilité pour transformer leur potentiel en succès durable, explique l'Institut.

[En savoir plus](#)

[Microsoft Word - Etudes Thématiques I Startup La Réunion ok.docx](#)

Énergie en Outre-mer : enjeux d'un service public sous contrainte selon l'institut TERRAM

L'institut TERRAM a publié une étude réalisée par Lova Rinel, commissaire à la Commission de régulation de l'énergie. Cette étude montre combien la question énergétique, loin d'être purement technique, engage des choix politiques profonds. Dans les Zones insulaires Non Interconnectées (ZNI), l'électricité ne garantit pas seulement la lumière : elle conditionne l'appartenance républicaine, la cohésion sociale et la capacité à se projeter dans l'avenir. Selon l'auteure de l'étude, ces territoires, longtemps considérés comme périphériques, apparaissent ici comme des fronts pionniers pour repenser la solidarité nationale, la transition écologique et les fondements mêmes du lien politique.

[En savoir plus](#)

Tourisme en Outre-mer : près de 4,5 millions de passagers en 2024, selon Atout France

Atout France, l'agence de développement touristique de la France, vient de publier son bilan annuel 2024, très détaillé, sur les destinations d'Outre-mer. Les multiples indicateurs et statistiques dévoilés permettent d'obtenir une vision globale comme les offres d'hébergement, les données passagers, les fréquentations hôtelières, les évolutions des prix du transport, etc. Tour d'horizon des territoires.

[En savoir plus](#)

Lire le rapport [ici](#)

VIE DE LA FEDOM

Petit-déjeuner FEDOM sur le thème "Insécurité en Outre-mer, une urgence économique", avec la participation de Bruno RETAILLEAU, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur.

Jeudi 04 septembre 2025 de 8h15 à 10h00.
Cercle de l'Union Interalliée - Paris 8 -

Tenue de ville - Veste et cravate obligatoires

Inscription obligatoire [ici](#)

La FEDOM sur les réseaux sociaux

 LinkedIn : [Fédération des Entreprises d'Outre-mer \(FEDOM\)](#)

 Twitter [@LA_FEDOM](#)

JOURNAL OFFICIEL

JO du 31.07.2025

[Décret n° 2025-719](#) du 29 juillet 2025 relatif aux accords annuels de modération de prix de produits de grande consommation de l'article L. 410-5 du code de commerce

[Décret n° 2025-720](#) du 29 juillet 2025 relatif à l'avis sur la conduite de la politique économique et de cohésion sociale de l'observatoire des prix, des marges et des revenus de Guadeloupe, de Guyane, de la Martinique, de La Réunion, de Mayotte, de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, de Saint-Pierre-et-Miquelon et des îles Wallis et Futuna

[Décret n° 2025-721](#) du 29 juillet 2025 relatif aux modalités d'exercice du mandat de président de l'observatoire des prix, des marges et des revenus de Guadeloupe, de Guyane, de la Martinique, de La Réunion, de Mayotte, de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, de Saint-Pierre-et-Miquelon, et des îles Wallis et Futuna

[Décret](#) du 30 juillet 2025 portant nomination du haut-commissaire de la République en Polynésie française - M. ROCHATTE (Alexandre)

[Décret](#) du 30 juillet 2025 portant cessation de fonctions du préfet de la région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe - M. LEFORT (Xavier)

[Décret](#) du 30 juillet 2025 portant nomination du préfet de la région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe - M. DEVIMEUX (Thierry)

[Décret n° 2025-724](#) du 30 juillet 2025 étendant le pouvoir de dérogation reconnu au préfet et pris pour l'application du décret modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements

JO du 3.08.2025

[Arrêté du 30 juillet 2025](#) fixant pour l'année 2025 le nombre de places éligibles dans les collectivités expérimentatrices du programme de formation en mobilité des cadres au bénéfice des personnes résidant en Guadeloupe, en Guyane, en Martinique, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon

JO du 6.08.2025

[Décret n°2025-766](#) du 5 août 2025 relatif aux performances techniques, énergétiques et environnementales des logements achevés depuis plus de vingt ans faisant l'objet de travaux de rénovation ou de réhabilitation pour l'application de l'article 244 quater X du code général des impôts

JO du 8.08.2025

[Décret n° 2025-776](#) du 7 août 2025 portant création d'une aide pour les entreprises touchées par les conséquences économiques résultant des troubles à l'ordre public d'octobre et novembre 2024 en Martinique

JO du 12.08.2025

[LOI organique n° 2025-793](#) du 11 août 2025 relative au Département-Région de Mayotte (1)

[LOI n° 2025-797](#) du 11 août 2025 de programmation pour la refondation de Mayotte (1)